Vos futurs employeurs

- > Structures d'accueil Enfance et Jeunesse
- > Associations socio-culturelles
- > Collectivités territoriales

Vos missions

- > Encadrer tout type de public dans une pratique de loisirs éducatifs
- > Développer des projets d'animation d'utilité sociale répondant aux besoins et aux envies des publics
- > Mise en place :

- > Participer au développement de sa structure et de la vie locale
- > Diriger des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

Suite de parcours de formation

- > Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :
- . BPJEPS
- . DEJEPS
- . DESJEPS
- > Formations Fédérales :
- . Titre Professionnel (Brevet Moniteur de Football, Brevet d'Éducateur de Handball...)
- > Enseignement supérieur :
- . Université
- . Écoles de management
- > Concours de la fonction publique territoriale



Pour connaître l'organisation de la formation : dates d'inscription et de formation, rythme d'alternance et retrouver des témoignages

Rendez-vous sur

www.cfa-sat.fr



2 bis route d'Aunay-sur-Odon 14111 - Louvigny 02 31 24 25 60 contact@cfa-sat.fr









acompagniadesidees.fr - RCS 823 605 506 - Credit photos: CFA Sport Animation Tourisme Normandie - DR - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



CERTIFIÉ



La certification qualité à été délivrée au titre des catégories suivantes : ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE - ACTIONS DE FORMATION

BPJEPS

ANIMATEUR / ANIMATRICE

Loisirs **Tous Publics**

NIVEAU BAC (Niveau 4)





Prérequis

- > Avoir 18 ans minimum
- Ètre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- > Justifier d'une expérience en animation d'au moins 200 heures auprès d'un groupe
- > Avoir un employeur
- Être admissible aux tests d'entrée de l'antenne pédagogique

FORMATION CONTENUDE CAFORMATION

TRANSVERSAL

UC1

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- > Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- > Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

 Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

SPÉCIFIQUE

UC3

Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'un ACM (Accueil Collectif de Mineurs)

- > Organiser et évaluer les activités
- > Encadrer une équipe dans le cadre d'un ACM
- Accueillir les publics enfants, adolescents et les animateurs

UC4

Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics »

- > Situer son activité d'animation dans un territoire
- Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention Loisirs Tous Publics
- > Conduire des activités d'animation



- > Méthodologie de projet
- Management d'une équipe d'animateurs dans le cadre d'un accueil de mineurs
- > Connaissance des publics et de l'environnement socioprofessionnel
- > Réglementation, fondamentaux et techniques des activités

- > Méthodes pédagogiques, d'apprentissages et d'évaluations
- > Pratique des activités
- > Programmation et encadrement de cycles de séances d'animation